

Agglo citoyenne

Coignières - Élancourt - Guyancourt - La Verrière - Les Clayes-sous-Bois - Magny-les-Hameaux - Maurepas - Montigny-Le Bretonneux - Plaisir - Trappes - Villepreux Voisins-le Bretonneux



EDITORIAL

La "santé" ... vaste projet !

Pour la droite, il s'agit de dépenses ... à rationaliser. Pour la vox populi, la santé est « le bien le plus précieux ».

Sa réalité à SQY s'inscrit dans un dispositif national, juridique et historique : en soi, la santé est un projet de société : celle-ci dépend de la qualité, physique ET psychique, de la santé de ses citoyens, de ses travailleurs.

Notre vision s'inspire de celle du Conseil National de la Résistance, à la Libération : la France, son économie et ses finances détruites... c'est précisément dans ces conditions que des dirigeants (notamment Ambroise Croizat, ouvrier, communiste et Ministre de la Sécurité Sociale) ont imposé le système le plus simple et le plus efficace de santé publique, pour tous. Ce système a fait ses preuves, jusqu'aujourd'hui, bien qu'attaqué par le libéralisme.

Est-il encore pertinent ? Quelle priorité pour la Santé et pourquoi sa privatisation est-elle, selon nous, un non-sens ? Parce que nous refusons que seules les personnes solvables y auraient (de fait) droit d'accès : la science nous apprend que la santé de tous est nécessaire à celle de chacun et que la qualité, la capacité physiques d'un individu est largement déterminée par sa santé psychologique qui, elle, résulte largement de la qualité relationnelle entre individus : Bénéficier d'un environnement «bienveillant» et prévoyant est à la fois très efficace et économique... ce qui est à l'opposé d'un système de santé dépecé par l'industrie pharmaceutique d'une part, les cliniques privées d'autre part.

A l'ONU naissante, G. Canguilhem* définit la santé par des formules saisissantes :

«La médecine est un art au carrefour de plusieurs disciplines et une technique d'instauration (ou restauration) du normal... La maladie nous révèle la fonction normale des organes au moment précis où elle en interdit l'exercice». La santé est un rapport de l'humain à sa vie.

Ainsi, la santé serait-elle la vie dans le silence des organes ; la maladie vient briser ce silence et la santé serait la capacité (ou non) de l'individu "de faire" et "de vivre".

Les causes d'empêchement de vivre se sont élargi au psychisme attaqué par l'individualisme forcené qui isole et agresse. Or cette dimension est toujours ignorée du système de santé !

Aussi s'agit-il d'intégrer au dispositif de 1945 la protection de la santé psychologique, préventive et curative, de généraliser la coordination des traitements physiologiques et psychologiques, ET que cette fonction soit PRIORITAIRE dans les missions de Services Publics, accessible à tous comme bien et droit de tout être humain.

Pour cela, déjà, résistons à la destruction du système existant ET à la marchandisation de la santé.

C'est ce que nous abordons dans ce dossier contenant quelques pistes adaptées au territoire des 12 communes de SQY.

* Vous trouverez sur notre site, les références de G. Canguilhem, ainsi que des compléments et des propositions d'action pour le devenir de santé de nos concitoyens.

SOMMAIRE

Un droit pour tous, état des lieux et structure de santé à SQY.....	2
Répartition des compétences et offre de soins..	3
Vote sur les «intérêts communautaires» & suite du dossier «Eau et assainissement».....	4

La Fête de l'Humanité
15.16.17 SEPTEMBRE 2017
PARC DÉPARTEMENTAL G. VALBOY - LA COURNEUVE

Semandez votre
vignette à nos militants

LIBERTÉ
JUSTICE
PAIX!



LA SANTE DOIT ETRE UN DROIT REEL POUR TOUS

La santé arrive toujours en tête des préoccupations des Français. Les inégalités d'accès aux soins et l'affaiblissement de la protection sociale s'accroissent. En théorie, et depuis la création de la CMU, l'universalité de l'accès à la protection sociale est réalisée. Et la Sécurité sociale maintient une couverture élevée pour les Affections de Longue Durée. Mais cela touche 15 % de la population. Dans le même temps, les taux théoriques de couverture des soins

courants ont baissé de 80 % à 60 %. Si bien que quatre Français sur dix renoncent à des soins, pour des raisons financières pour moitié, à cause de délais d'attente trop longs pour une autre moitié. L'existence de déserts médicaux n'explique pas tout. Nice, Cote d'Azur ne manque pas de médecins. Mais quasiment aucun ne propose des tarifs en secteur 1 (Quinze milliards d'Euro payés par les Français en dépassements d'honoraires)

DIAGNOSTIC SANTE DE SQY : les grandes tendances

• Vieillesse de la population

— Hausse des problématiques liées à la perte d'autonomie et à une hausse des maladies chroniques, notamment Alzheimer.

• Fortes inégalités sociales et territoriales de santé

- Plus de 5 ans de différence d'espérance de vie entre les communes ;
- Une part d'habitants en quartiers Politiques de la Ville de 0% à 75% selon les communes ;
- Un seuil de pauvreté allant de 2% à plus de 24% selon les communes.

• Pathologies marquantes

- Maladies chroniques notamment les ALD (Affections de Longue Durée), plus élevées que dans le reste du département ;
- Maladies cardio-vasculaires notamment diabète et hypertension (prévalence et mortalité plus élevées que dans le reste du 78) ;
- Les cancers (incidence élevée dans certaines communes) ;
- Asthme prévalence importante.

STRUCTURES DE SOINS SUR SQY

• Centres Hospitaliers :

- o Centre Hospitalier Public de Versailles
- o HPOP Privé de TRAPPES
- o CH Jean-Martin Charcot de PLAISIR et
- o Hôpital gériatrique et médico-social de PLAISIR
- o Institut Marcel Rivière de LA VERRIERE

• Centres municipaux de santé :

- o Un à TRAPPES

• Maisons médicales de garde (MMG)

- o La MMG de MONTIGNY couvre toutes les communes sauf PLAISIR, LES CLAYES et VILLEPREUX couvertes par la MMG mobile sud.

• Association Médecins Bénévoles (médecins, assistantes sociales, pharmaciens) :

- o Apporter des soins médicaux gratuits aux personnes en situation de grande précarité
 - o Quatre pôles (512 consultations en 2016): TRAPPES (2), COIGNIERES, MAUREPAS
- A noter la fermeture du pôle de Maurepas en juin 2016, suite au changement d'orientation de la Mairie, ce qui s'est traduit par une chute de 50% de consultations !

DOSSIER COMPLET SUR LA SANTE DANS NOTRE AGGLOMERATION DE SQY A CONSULTER SUR NOTRE SITE

<https://agglosqy.wordpress.com>

Etat des lieux, Les Hôpitaux, Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires, et nos propositions.

CI-JOINT UN APERÇU DE L'ETAT DES LIEUX.

SOS HOPITAUX DE CAMPAGNE

SOS HOPITAUX DE CAMPAGNE



REPARTITION DES COMPETENCES (offre de soins) :

Communes	SQY	Conseil départemental	Conseil régional	État
Aides à l'installation ou maintien des PS en zone déficitaire en offre de soins (loyers réduits,...)	Diagnostic territorial Mobilisation des personnels de santé	PMI Centres de planification et d'éducation familiale	Attribution d'aides pour l'installation ou le maintien des professionnels de santé dans les zones déficitaires en offre de soin (fonds FIR) suite à l'étude de faisabilité validée par ARS	ARS chef de file de l'organisation des soins : PTMG (praticien Territorial de Médecine Générale), zonage, site PAPS*
Appui aux MSP/ pôles de santé/ cabinets regroupés (ex: Colgnières)	Coordination	Appui aux projets immobiliers (contrats de territoires) — fin 2016 attente de nouvelles modalités		Schéma régional d'organisation des soins (SROS)
Centre municipal de santé (Trappes)	Territoire innovation / expérimentation			Centres hospitaliers
Mobilisation des professionnels de santé	Appui au MSP et pôles de santé			Études de faisabilité MSP

*PAPS : portail d'accompagnement des professionnels de santé

A noter la disparition des 2 /3 des centres PMI sur le Département avec pour conséquence un recul très important des consultations, du fait de l'éloignement géographique.

OFFRES DE SOINS SQY (difficultés)

- Freins à l'installation des professionnels de santé (loyers, administratif, difficulté à concilier travail/vie familiale...)
- Accessibilité des locaux des professionnels de santé à mettre aux normes
- Manque de visites à domicile notamment en direction des personnes en perte d'autonomie qui retardent de fait les soins et voient leur état de santé se dégrader
- Urgences engorgées

LES OMNIPRATICIENS :

- Densité médicale: en février 2016 SQY comptait 178 omnipraticiens, dont 132 médecins généralistes. GUYANCOURT et VOISINS sont très bien dotées, Les CLAYES, COIGNIERES, MAGNY et LA VERRIERE ont une faible densité d'omnipraticiens. La densité médicale de TRAPPES chute pour les médecins généralistes.
- Secteur de conventionnement. La part des médecins exerçant en secteur 1 conventionné est forte aux CLAYES, GUYANCOURT, MAGNY et TRAPPES. A COIGNIERES, ELANCOURT et MAUREPAS, la moitié des omnipraticiens exercent en

secteur2 (honoraires libres)

- Médecins de 55ans et plus. 47% à SQY dont un niveau élevé à MAUREPAS (83%), LES CLAYES, TRAPPES et LA VERRIERE
- Densité paramédicale. En février 2016, 103 infirmières exerçaient en libéral à SQY. Les soins infirmiers augmentent considérablement avec l'âge, à noter la faible densité à MAUREPAS
- Les kinésithérapeutes : 174 exercent en libéral à SQY (3.8 pour 5000 habitants densité inférieure aux moyennes yvelinoise et francilienne). Densité faible, voire nulle à LA VERRIERE, Les CLAYES et COIGNIERES
- Les dentistes :149 exercent en libéral à SQY. Densité faible, voire nulle à LA VERRIERE, TRAPPES et COIGNIERES
- Les orthophonistes : 68 exercent en libéral à SQY. Densité faible, voire nulle à LA VERRIERE, ELANCOURT et COIGNIERES
- Les pharmacies : 68 sur le territoire de SQY
- Les grands cabinets : 38 cabinets de 1er recours dont les principaux Claude Bernard (ELANCOURT), Pasteur (MAUREPAS), 35 rue aux fleurs (VOISINS le BRETONNEUX) et M.L. King (TRAPPES)

Saint-Quentin-en-Yvelines- Communauté d'Agglomération- Séance du 18 mai 2017

Pourquoi Luc MISEREY, élu PCF-Front de Gauche, a-t-il voté CONTRE la délibération : « Définition des Intérêts Communautaires » ?

(Article complet sur notre site : <https://agglosqy.wordpress.com>)

Les «Intérêts Communautaires» précisent le périmètre d'intervention de l'Agglomération dans le cadre de ses nouvelles Compétences (suite à l'élargissement de 7 à 12 communes).

Pour les Communistes, les principes de justice et de démocratie doivent guider les choix politiques :

- Les Communes et leurs habitants doivent être traités sur un pied de totale égalité sur l'ensemble du territoire de SQY.
- La souveraineté des Communes doit se traduire concrètement par un accord des Conseils municipaux concernés.

1. Les équipements culturels

Le réseau des médiathèques

L'intégration de toutes les médiathèques et bibliothèques des communes entrantes dans le réseau communautaire conforte la réussite de ce réseau légué par 35 années de gestion de la Ville nouvelle par la Gauche. Pour autant, les réductions de moyens et de personnels suscitent inquiétude et mécontentement. Une politique de lecture publique ambitieuse et répondant aux exigences d'égalité territoriale ne pourra se concrétiser sans des choix budgétaires à la hauteur.

Le Prisme

La décision de transfert du Prisme, de l'Agglomération à la Commune d'Elancourt, est actée sans

avoir donné lieu à la moindre concertation. Elle marque une rupture incompréhensible :

- avec le rayonnement intercommunal de ce Centre de développement artistique, plébiscité bien au-delà d'Elancourt
- avec ses actuelles missions d'Education Artistique et Culturelle : ateliers, pratiques amateurs, « Danse à l'école »... qui visent à rendre accessible le spectacle vivant à « tous » les publics.

C'est une nouvelle étape dans l'affaiblissement du service public de la Culture à SQY.

2. Les piscines

Le territoire de SQY souffre d'un criant déficit de lignes d'eau (aggravé depuis la fermeture de la piscine de Maurepas). S'y ajoute la vétusté des installations.

Apprendre à nager doit relever d'une mission de service public. La capacité aquatique doit être cohérente et équilibrée pour répondre aux besoins des 230 000 habitants et des salariés sur le périmètre des 12 communes.

De toute évidence, ce n'est pas avec une seule piscine (S.Allende aux Clayes-sous-Bois) dans la « liste » des Intérêts Communautaires qu'on y répondra ... Et quelle perspective est apportée aux plus de 50 000 habitants de nos villes de Coignières, Elancourt et Maurepas qui n'ont plus de piscine depuis déjà deux ans ?

EAU et ASSAINISSEMENT

Le dossier EAU et ASSAINISSEMENT, actualisé en avril 2017 est disponible sur la page agglo citoyenne de notre site :

<https://agglosqy.wordpress.com>.

Cette actualisation tient compte:

- Des derniers rapports des délégataires en notre possession (année 2015)
- Des votes des Conseils Communautaires, notamment de décembre 2016 et mars 2017

En ce qui concerne l'eau, à la fin 2017 la plupart des quartiers et communes dépendront du syndicat SMGSEVESC (Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles Et de Saint-Cloud) qui contracte le plus souvent à la SEOP (Société des Eaux de l'Ouest Parisien, filiale de la Lyonnaise des Eaux, elle-même filiale de Suez Environnement).

En ce qui concerne l'assainissement, pour ce qui dépend directement de l'Agglo, a été voté un tarif cible unifié à l'horizon 2026 (part collecte 0.25€HT/m³, part transport 0.07€HT/m³, part traitement 0.15€HT/m³ pour les stations d'Elancourt et de Maurepas, 0.05€HT/m³ pour la station de Plaisir).

Nous sommes très loin d'un objectif de solidarité où chaque Saint-Quentinois serait traité en toute égalité. Pour s'en convaincre, vous trouverez dans le dossier, pour une facture type de 120m³, l'impact indicatif de ces votes sur le prix global de l'eau 2017. De 2.93€ à 5.32€ le m³, avec notamment une baisse significative de près de 25% pour Plaisir la Mare aux Saules et une hausse de plus de 40% pour une partie de Maurepas près de Jouars-Pontchartrain.



Nous contacter : Agglo citoyenne,
3bis, avenue Carnot 78190 - Trappes